Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 77 (1951)

Heft: 15

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Commémoration du 25° anniversaire de la fondation de la Fédération des Associations belges d'Ingénieurs (F.A.B.I.) 7-9 juin 1951, à Bruxelles

La F. A. B. I. est une fédération des associations d'ingénieurs diplômés en Belgique par les sept grandes écoles de niveau universitaire. Elle fut fondée il y a vingt-cinq ans, grâce à l'initiative du roi Albert, dont elle honore tout spécialement la mémoire.

Les rois Albert I^{er} et Léopold III furent présidents d'honneur de la F. A. B. I., qui bénéficia dès le début de l'appui de la cour et du gouvernement belge.

Cette importante organisation présente le grand avantage de centraliser et de coordonner l'activité des associations d'ingénieurs et celle des sociétés de diplômés des écoles de niveau universitaire. Son influence est ainsi très grande, car elle permet une étroite collaboration entre les autorités, les écoles universitaires et l'industrie. La présence du prince Baudouin, de plusieurs membres du cabinet belge, de représentants de l'industrie et des écoles universitaires à la séance d'ouverture des fêtes commémoratives du vingt-cinquième anniversaire au Palais des Beaux-Arts, fut une preuve de ce bel esprit de solidarité.

Le premier ministre Pholien prononça au cours de cette séance un discours dans lequel il souligna l'importance de l'activité des ingénieurs belges du pays et de l'étranger et l'influence de ces derniers dans la vie économique de la Belgique. Une conférence remarquable, tant par son contenu que par le cercle d'auditeurs auxquels elle s'adressa, fut celle de M. I. Nokin, ingénieur, directeur de la « Société Générale de Belgique », sur ce sujet : « L'ingénieur dans l'industrie — ses aspirations et ses devoirs ». M. Nokin a fait une enquête auprès d'un certain nombre de collègues dans l'industrie, parmi les jeunes et les plus âgés. Il en a tiré les conclusions suivantes :

Les écoles universitaires ont le devoir d'éveiller et de stimuler chez les étudiants les qualités morales, telles que la ténacité, le courage, l'équilibre moral d'une part, l'initiative et la discipline d'autre part. L'industriel exige aussi de son ingénieur qu'il soit animé de l'esprit d'équipe. Par ailleurs, le jeune ingénieur qui a terminé ses études fait preuve d'un enthousiasme, d'un désir de servir qui doivent trouver leur emploi dans la pratique. Le jeune ingénieur doit être guidé au cours des premières années de sa vie professionnelle et ces qualités encouragées. La brusque transition de l'école à la pratique est souvent source de déception, de sorte que le jeune ingénieur a besoin d'un appui moral. Mais il est vite en mesure de faire preuve d'initiative personnelle et doit par conséquent très bien connaître l'organisation de l'industrie dans laquelle il est occupé, ses difficultés et ses aspirations. Il désire aussi pouvoir utiliser les connaissances qu'il a acquises à l'université et ne pas perdre le contact avec la science. L'ingénieur ne doit pas toujours avoir pour but la production matérielle; en tant que conducteur d'hommes, il doit aussi favoriser le développement de la personnalité de ses collaborateurs. Enfin, constate M. Nokin, le jeune ingénieur exige une rémunération convenable.

M. Nokin estime que la compréhension mutuelle et le sens personnel des responsabilités doivent être à la base des rapports entre chefs d'entreprise et ingénieurs employés.

Si cette conférence fut choisie pour la séance d'ouverture, c'est qu'elle reflétait exactement les préoccupations sociales actuelles de la F. A. B. I. Celle-ci s'est en effet occupée prin-

cipalement ces dernières années de questions professionnelles et sociales et elle a contribué dans une large mesure à l'amélioration des conditions de travail. Mentionnons en particulier l'aide qu'elle apporte sous diverses formes à ses membres et les occasions de travail qu'elle leur procure, activité pour laquelle des moyens considérables ont pu être réunis pendant les années de crise qui précédèrent la dernière guerre. La F. A. B. I. a également établi, en 1950, d'entente avec l'industrie, des Directives concernant les salaires minima des ingénieurs, lesquelles ont, de l'avis général, grandement amélioré la situation des ingénieurs en Belgique.

Cette saine attitude sociale de la F. A. B. I. correspond d'ailleurs à la conception qui règne actuellement dans l'industrie belge, ennemie d'un conservatisme périmé.

La F. A. B. I. avait organisé la visite de plusieurs importantes industries pour ses propres hôtes et pour les invités étrangers, auxquels elle donna ainsi un aperçu général de la vie économique en Belgique.

Au cours d'une réception nocturne à l'Hôtel de Ville — la célèbre place de l'Hôtel-de-Ville étant à cette occasion somptueusement illuminée — les échevins (conseillers municipaux) en uniforme saluèrent personnellement chaque invité, ce qui ne manqua pas de charmer les hôtes étrangers, tandis que la présence fort remarquée d'une « échevine » dans un élégant uniforme témoignait de l'avance que les Belges ont dans ce domaine sur les Suisses, encore réfractaires au droit de vote des femmes.

Les fêtes commémoratives de la F. A. B. I. ont donné aux participants l'occasion d'étudier sur le plan international, au cours des différentes conférences et d'entretiens privés, les questions qui préoccupent actuellement les ingénieurs du monde entier. Cette manifestation prouva une fois de plus que tous les ingénieurs se trouvent en face des mêmes problèmes et que ces rencontres internationales facilitent dans une large mesure la recherche de leur solution.

Les invités suisses, MM. E. Choisy et P. Soutter, ingénieurs, remirent au nom de la S. I. A. une adresse à la F. A. B. I., au cours d'une réception solennelle au siège de cette dernière.

P. S.

Voyage d'étude en Italie centrale

Pour répondre à une invitation de la « Società Terni per l'Industria e l'elettricità, Roma » à visiter ses importantes installations hydroélectriques dans les Apennins, l'Association suisse pour l'Aménagement des eaux et la Société suisse des ingénieurs et des architectes organisent en Italie centrale un voyage qui aura lieu en octobre (dates prévues : 8-14). Les dames sont également cordialement invitées à y participer. Le voyage se fera en autocar ou en automobile, pour ceux des participants qui désirent utiliser leur automobile privée. Le départ en commun aura lieu de Florence, le matin du 9 octobre. Les deux premiers jours seront consacrés à la visite des anciennes villes toscanes et ombriennes de S. Gimignano, Siena, Perugia, Assisi, Orvieto et Viterbo, en général peu connues des voyageurs qui se rendent en Italie, mais très intéressantes et pittoresques. Du 11 au 13 octobre aura lieu la visite des installations hydroélectriques — dont certaines sont exploitées et d'autres encore en construction Galleto-Papigno (230 000 kW), Monte Argento (66 000 kW), Cotilia (67 000 kW, pompes 60 000 kW), Provvidenza (150 000 kW, pompes 90 000 kW), S. Giacomo (200 000 kW) et Castel Giubileo (15 000 kW), des grandes stations de transformation de Villa Valle et Collepiano, ainsi que des lacs artificiels Salto (280 millions de m³) et Campotosto (actuellement 150 millions de m³), depuis Aquila, la ville principale des Abruzzes, où les participants passeront deux

nuits. Ils visiteront également l'intéressant captage de source de Peschiera pour le ravitaillement de Rome en eau potable.

Le voyage prendra fin à Rome. Le retour en Suisse depuis Rome se fera individuellement, de sorte que les participants qui le désireront pourront prolonger leur séjour à Rome. Le prix approximatif du voyage depuis Milan et retour dans cette même ville, sera de 350 à 400 fr. Les invitations avec programme détaillé seront envoyées dans le courant du mois d'août. Le secrétariat de l'Association suisse pour l'Aménagement des eaux, St. Peterstr. 10, Zurich, qui s'est chargé de l'organisation du voyage, serait toutefois reconnaissant aux intéressés de lui faire parvenir dès que possible leur inscription provisoire.

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaire technique des barrages, publié par la Commission Internationale des Grands Barrages de la Conférence mondiale de l'énergie. Bureau permanent : 3, rue de Messine, Paris VIII^e, - Un volume 16×24 cm, 169 pages, figures. Prix : relié,

La Commission internationale des Grands Barrages présente la première édition de son dictionnaire technique illustré, limitée aux langues française, anglaise (versions britannique et américaine) et allemande.

Le cadre original, en langue française, et les illustrations ont été établis par le Comité français des Grands Barrages, sous la direction de M. Mary, ingénieur en chef des Ponts

et Chaussées, Paris.

Dans une première subdivision, le dictionnaire comporte les expressions correspondantes, dans les quatre langues indiquées, de 5658 termes numérotés et groupés en quatre parties : 1. Généralités. — 2. Les barrages. — 3. Ouvrages annexes. 4. Construction des ouvrages. Chaque fois qu'il l'est possible, un schéma précise la signification des termes traduits.

Dans une seconde subdivision figurent trois index alphabétiques : français, britannique et américain réunis, et allemand. Au terme à traduire correspond simplement le numéro

de renvoi à la première subdivision.

Ce principe très simple, et analogue à celui des dictionnaires techniques Schlomann, permet de grouper en un nombre relativement restreint de pages quantité de termes spéciaux et d'en donner la traduction rigoureuse.

On ne peut que féliciter et remercier la Commission internationale des Grands Barrages d'avoir entrepris cet important et utile travail qui a été élaboré sous le patronage et avec la contribution financière de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture.

En Suisse, ce dictionnaire peut être obtenu auprès du « Comité national suisse des Grands Barrages », Viktoriaplatz 2,

Berne.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

SCHWEIZER, TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT SERVIZIO TECNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT

ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 051 235426 - Télégr.: STSINGENIEUR ZURICH

Emplois vacants:

Section industrielle

541. Technicien mécanicien. Entreprise du génie civil. Nordouest de la Suisse.

543. Jeune technicien mécanicien. Canton de Soleure.

545. Ingénieurs mécanicien, électricien et en chimie. Le premier de langue maternelle française ou allemande, les derniers de langue maternelle française, tous avec bonnes connaissances d'une seconde langue du pays. Brevets d'inventions. Suisse allemande.

547. Jeune dessinateur mécanicien. Entreprise chimique. Suisse

orientale.

549. Technicien en chauffage. Canton de Berne.

551. Jeune technicien mécanicien ou électricien. Langue anglaise désirée. Entreprise industrielle. Orient. 553. Dessinateur mécanicien. Fabrique de machines. Zurich.

555. Ingénieur mécanicien. Travaux de recherches en laboratoire, enseignement. Age: environ 30 ans. Suisse allemande.

557. Jeune ingénieur mécanicien E. P. F. ou E. P. U. L.; deux années de pratique. Ventilateurs. Langue française. Alsace.

559. Technicien mécanicien ou électricien, évent. dessinateur. Zurich.

561. Technicien radio; en outre: constructeur. Zurich. 565. Dessinateur mécanicien ou électricien. Suisse centrale.

567. Jeune technicien ou dessinateur. Nord-ouest de la Suisse.

569. Technicien. Nord-ouest de la Suisse

Sont pourvus les numéros, de 1950 : 83, 713, 755, 765 ; de 1951 : 215, 275, 339, 375, 459.

Section du bâtiment et du génie civil

1090. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Environs de Zurich. 1094. Ingénieur, comme conducteur de travaux sur place, avec pratique de plusieurs années. Bonne connaissance de la langue anglaise. Construction d'un barrage terre et béton. Indes. Bureau d'ingénieur suisse.

1096. Technicien en bâtiment ou dessinateur. Canton de Berne. 1100. Ingénieur ou technicien. Béton armé. Fabrique de ciments.

Suisse centrale. 1104. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecte. Suisse romande.

1108. Technicien ou dessinateur. Béton armé. Bureau d'ingénieur.

1110. Technicien, éventuellement dessinateur. Béton armé. Nordouest de la Suisse.

1116. Conducteur de travaux. Entreprise. Suisse romande.

1120. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecte. Oberland bernois.

1122. Ingénieur. Béton armé; en outre: technicien. Bureau Ville de Suisse romande.

1124. Ingénieur civil et technicien en génie civil. Langue italienne désirée. Bureau d'ingénieur et entreprise au Tessin.

1136. Jeune technicien en génie civil. Entreprise d'électricité de

Suisse centrale.

1140. Architecte ou dessinateur. Nord-ouest de la Suisse.

1142. Etudiant architecte, quatre ou six semestres. Stage de vacances. Bureau d'architecte. Tessin.

 $Sont\ pourvus\ les\ numéros,\ de\ 1950: 1772\ ;\ de\ 1951: 110,\ 198, 670,\ 962,\ 996,\ 1036,\ 1078.$

NOUVEAUTÉS - INFORMATIONS DIVERSES

La médaille,

reflet de l'œuvre des architectes et des ingénieurs civils.

Les profils délicats de mystérieuses reines orientales, les traits tourmentés d'hommes de génie ou de hardis capitaines, les arabesques voluptueuses de beaux corps : archets qui font vibrer le bronze des médailles de leurs harmonies vivantes et chaudes, voici les sujets préférés des médailleurs de tous les temps. Par contre, la représentation en médaille d'édifices, d'œuvres du génie civil ou de monuments n'a tenté que peu d'artistes - crainte d'amplifier la raideur de la pierre et du marbre par la dureté du

métal, hésitation à réduire à de si petites dimensions et presque au plan les vastes créations spatiales de l'architecture, peut-être aussi méconnaissance de la beauté de cet art et de sa technique.

Ainsi, Caradosso (vers 1500) avec le très beau portrait de Bramante (fig. 1a), sait rompre par son dynamisme les limites étroites de la circonférence, mais au revers la façade de Saint-Pierre se cache peureusement derrière une allégorie qui est une concession au goût de l'époque (fig. 1b). Pour lui, un monument n'est pas un